

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DE LA COMMUNE d' AIGUEZE
30760**

Séance du **17 MAI 2016**

Numéro de délibération **2016/ 26**

L'an deux mil seize

et le dix-sept mai

à 20h00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Alain CHENIVESSE, Maire

Présents :

Mrs et Mmes Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE, Patrick LEFRANCOIS, Aude COSTA, Salud CHABOT, Charles BASCLE, Rémi PEROLLET, Alain COSTE

Absents :

Roland VINCENT donne procuration à Charles BASCLE.

A été nommé secrétaire :

Bernadette VALIDIRE

Objet de la Délibération

DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est du ressort du conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune.

L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, d'identifier clairement les adresses des habitations de la commune et de procéder à leur numérotation.

Le projet de dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments est présenté au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal :

considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques,
après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité, de procéder à la dénomination des voies communales,

ADOPTER les dénominations suivantes :

Commune d'Aiguèze (300005)

Liste des voies nommées

Envoyé en préfecture le 12/09/2016

Reçu en préfecture le 12/09/2016

Affiché le

ID : 030-213000052-20160517-2016_26-DE

Rivoli	Type	Libellé simplifié	Libellé réel	Mot classant	Type d'adressage	Longueur (m)	Nombre de tronçons
	CHE	DU BOIS D'AIGUEZE	du Bois d'Aiguèze	AIGUEZE	Métrique	1051	6
	RTE	D'AIGUEZE	d'Aiguèze	AIGUEZE	Métrique	465	8
0002	R	DES ARCEAUX	des Arceaux	ARCEAUX	Classique	51	2
	RTE	DE SAINT-MARTIN D'ARDECHE	de Saint-Martin d'Ardeche	ARDECHE	Métrique	837	12
0005	R	DU BARRY	du Barry	BARRY	Classique	167	2
	TRA	DU BARRY	du Barry	BARRY	Métrique	86	1
	CHE	DE BECA	de Beca	BECA	Métrique	284	1
8010	IMP	DE LA BLANCHISSERIE	de la Blanchisserie	BLANCHISSERIE	Métrique	189	4
	CHE	DE BORIAN	de Borian	BORIAN	Métrique	121	1
8013	CHE	DE LA BOUCOUSE	de la Boucouse	BOUCOUSE	Métrique	675	4
	CHE	DE LA CANNELLE	de la Cannelle	CANNELLE	Métrique	743	2
0015	R	DU CASTELAS	du Castelas	CASTELAS	Classique	176	5
	R	DU CEDRE	du Cèdre	CEDRE	Métrique	34	1
0018	IMP	DE LA CHAPELLE	de la Chapelle	CHAPELLE	Classique	18	1
	CHE	DES CHATAIGNIERS	des Châtaigniers	CHATAIGNIERS	Métrique	155	1
	CHE	DU CIMETIERE	du Cimetière	CIMETIERE	Métrique	82	2
0024	IMP	COURTE	Courte	COURTE	Classique	10	1
8034	CHE	DU DEVES	du Devès	DEVES	Métrique	1490	9
0026	R	DES ECOLES	des Ecoles	ECOLES	Métrique	149	3
8036	CHE	ESCAGNIEL	Escagniel	ESCAGNIEL	Métrique	363	1
0027	R	DE L'ESCALE	de l'Escale	ESCALE	Classique	38	1
	RTE	DE PONT SAINT-ESPRIT	de Pont Saint-Espirit	ESPRIT	Métrique	786	7
8041	R	DE LA FONT	de la Font	FONT	Métrique	340	4
0023	R	DE LA FONTAINE	de la Fontaine	FONTAINE	Classique	26	1
0025	IMP	DU FOUR	du Four	FOUR	Classique	22	1
8045	CHE	DU GALINIER	du Galinier	GALINIER	Métrique	889	5
	RLE	DE LA GLYCINE	de la Glycine	GLYCINE	Classique	18	1
	CHE	DE GOUDON	de Goudon	GOUDON	Métrique	113	3
8050	CHE	DES GRANGES	des Granges	GRANGES	Métrique	750	4
0061	PL	DU PORTAIL HAUT	du Portail Haut	HAUT	Classique	60	3
0060	R	DU PORTAIL HAUT	du Portail Haut	HAUT	Classique	44	3
8052	CHE	DES HIERES	des Hières	HIERES	Métrique	300	2
0031	PL	DE L'HOPITAL	de l'Hôpital	HOPITAL	Classique	42	4
0032	R	DE L'HOPITAL	de l'Hôpital	HOPITAL	Classique	46	3
8054	CHE	DE LA JOANADE ET DU JEL	de la Joanade et du Jel	JEL	Métrique	1954	10
	R	DU LAVOIR	du Lavoir	LAVOIR	Classique	53	1
	CHE	DE MARDISSAC	de Mardissac	MARDISSAC	Métrique	473	2
	PL	DU 19 MARS	du 19 Mars	MARS	Métrique	52	3
8059	CHE	DE LA MAZADE	de la Mazade	MAZADE	Métrique	1168	8
	CHE	GRAND MONTADE	Grand Montade	MONTADE	Métrique	1550	6
0045	R	DU MOULIN	du Moulin	MOULIN	Classique	40	1
0021	R	DE LA COMBE DES OISEAUX	de la Combe des Oiseaux	OISEAUX	Classique	59	3
0036	PL	DU JEU DE PAUME	du Jeu de Paume	PAUME	Classique	122	16
	CHE	DE SAINT-JULIEN DE PEYROLAS	de Saint-Julien de Peyrolas	PEYROLAS	Métrique	297	1
		LA PLACETTE	La Placette	PLACETTE	Classique	40	6
0055	R	DE LA PLANE	de la Plane	PLANE	Classique	39	2
	CHE	DE LA PRISE	de la Prise	PRISE	Métrique	561	1
8066	IMP	DU PUGET	du Puget	PUGET	Métrique	91	1
	RLE	DES REMPARTS	des Remparts	REMPARTS	Classique	18	1
	RTE	DE SAINT-CHRISTOL DE RODIERES	de Saint-Christol de Rodières	RODIERES	Métrique	1741	11
	RTE	DE LAVAL SAINT-ROMAN	de Laval Saint-Roman	ROMAN	Métrique	2377	20
8070	CHE	DE LA ROQUE	de la Roque	ROQUE	Métrique	842	3
	CHE	DU CLOS DE LA ROQUETTE	du Clos de la Roquette	ROQUETTE	Métrique	267	1
8072	CHE	DE LA ROQUETTE	de la Roquette	ROQUETTE	Métrique	1410	8
	CHE	DE LA CROIX ROUGE	de la Croix Rouge	ROUGE	Métrique	966	4
	CHE	DES ROUVIERES	des Rouvières	ROUVIERES	Métrique	1497	11
0028		GRAND RUE	Grand Rue	RUE	Classique	137	7
8058	CHE	DU MAS DU SABOTIER	du Mas du Sabotier	SABOTIER	Métrique	542	7
	R	DE LA SARRAZINE	de la Sarrazine	SARRAZINE	Classique	46	3
	CHE	DU DEVES SUD	du Devès Sud	SUD	Métrique	457	3
8078	CHE	DU SERRE D'ARMAND SUD	du Serre d'Armand Sud	SUD	Métrique	259	1
0080	IMP	DE LA TOUR	de la Tour	TOUR	Classique	22	1
0085	IMP	DE LA TRAVERSE	de la Traverse	TRAVERSE	Classique	31	1
	CHE	DE TRAVESSANES	de Travassanes	TRAVESSANES	Métrique	652	4
0086	R	DU VALAT	du Valat	VALAT	Classique	103	3
	IMP	DE LA FEE VERTE	de la Fée Verte	VERTE	Classique	7	1
	CHE	VIEUX	Vieux	VIEUX	Métrique	150	1
	CHE	DE FONT-VIVE	de Font-Vive	VIVE	Métrique	322	1
	CHE	DE L'YEUSE	de L'Yeuse	YEUSE	Métrique	2323	3

Envoyé en préfecture le 12/09/2016

Reçu en préfecture le 12/09/2016

Affiché le

ID : 030-213000052-20160517-2016_26-DE

Pour extrait certifié conforme,

Ainsi fait et délibéré à AIGUEZE, les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Alain CHENIVRESSE



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

12/09/2016

du

publication

12/09/2016

du

notification